

Réunion 2 : **FO** appelle la Direction à aboutir à un accord avec un équilibre acceptable pour TOUTES et TOUS !

La 1^{ère} réunion a eu lieu le 15 décembre 2020 et a permis de faire « le tour d'usage » du bilan 2020 (STIP, primes, AG et AI) et des données économiques internes et externes. **FO a présenté le 6 janvier ses revendications touchant l'ensemble des salariés.** La prochaine réunion aura lieu le 13 janvier.

Revendications **FO**

Applicable au 1^{er} avril 2021 :

- AG OATAM* : 0,7 % avec plancher de 25 €
- AI OATAM* : 1,2 %
- AI I&C* : 1,9 % sur le salaire de base, puis sur la part variable
- Budget Egalité Professionnelle : 0,1 %
- Prime de continuité de service et d'engagement pour les OATAMs de 600 €

Primes : Applicables au 1^{er} janvier 2021

- Prime d'équipes, astreintes : +3 %
- Prime Panier : 5 € au lieu 4 € 50

Revalorisation SMSE : Applicable au 1^{er} avril 2021

- +1,9% avec effet induit sur les primes d'ancienneté.

Stip et Sip

- Amélioration du Management Call « part groupe » équivalent au delta entre les objectifs de février 2020 et maintenus pour le STIP/SIP et ce qu'ils seraient avec les nouveaux objectifs révisés.
- Pour les salariés relevant du « SIP Sales » : objectifs individuels prenant proportionnellement en compte les périodes d'imposition de JRTT, CP et activité partielle contrainte et la conjoncture.

Autres : ** Applicable au 1^{er} janvier 2021

- Revalorisation du barème kilométrique **
- Médailles du travail : +3 % **
- Augmentation des frais de repas en déplacement : + 5 € (RP et Province) **
- Titres restaurants : extension aux télétravailleurs
- Prime de transports pour tous de 400 €/an
- Amélioration du CET : versements en décembre et mai
- Amélioration de la subrogation de KLESIA pour les mi-temps thérapeutiques
- Versement du 1/10 congé payé versé en Juin
- WESOP 2021 : décote de 30 % comme le propose la loi PACTE si placement à 5 ans (et non 10 ans)
- Commission de revoyure en juillet si inflation > 1,5%



Propositions de la Direction

- AG OATAM de 0,5%
- AI OATAM de 0,5%
- AI I&C de 1%
- Budget Egalité Professionnelle : 0,1%

... et un quasi NON sur l'ensemble des autres revendications !

FO appelle la Direction à aboutir à un accord avec un équilibre acceptable pour toutes et tous !

Dans ce contexte difficile, la Direction doit être à la hauteur d'un Dialogue Social de qualité, respectueux des organisations syndicales qui ont su prendre leur responsabilité en signant l'Accord Groupe des mesures exceptionnelles au plus fort de la crise sanitaire en 2020.

« Où sont les économies faites en 2021 sur le décalage du PRS, sur les frais (déplacements, restauration, etc...) ? »

« Que dire de la valorisation du présentiel en usine lors du 1^{er} confinement ? Le faire avec ce faible budget d'AI ? »

FO estime ses revendications justes, légitimes et objectives au regard du contexte économique et aux résultats prévisionnels du Groupe qui ont été préservés grâce aux efforts de TOUTES et TOUS.

On est loin du compte ! Mais la Direction veut-elle une signature ?

FO fera des contre-propositions mais attend un sursaut de la Direction France !!

* En % de la masse salariale - AG : Augmentation générale - AI : augmentation individuelle

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe **FO** : Jonathan Chartier 07 87 22 07 72 - Isabelle Roux 06 73 37 98 37 - Florence Berthoumeyrou 06 37 23 06 51 - Nacer Djeniba 06 41 75 12 14